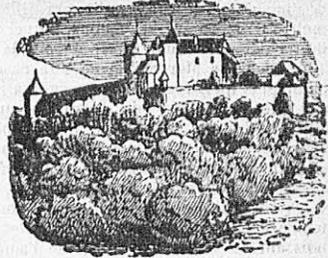


ont, concours des ver-  
concours des verrats.  
oucs et béliers et des  
la chèvre et du mou-  
automne.  
rats, boucs et béliers  
tion aura lieu à l'oc-  
rs.  
sujets mâles se fe-  
concours, tandis que  
elles doivent être ef-  
secrétaires des syndi-  
des syndicats, les co-  
d'établir, au préala-  
des animaux qui se-



# LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les  
bureaux de poste  
moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 47 (d.j.f. 15<sup>h</sup> 52) 16<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> 22 — BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 00 9<sup>h</sup> 52 (10<sup>h</sup> 00) 13<sup>h</sup> 00 18<sup>h</sup> 00

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A.  
suisse de publicité (Cercle  
Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## La guerre prochaine.

Souhaitons ne pas la vivre!  
Elle apparaît en effet comme devant être  
par la force des choses le terme de la civilisation.  
C'est pourquoi nous estimons que les problèmes du désarmement se posent avec une acuité toute autre que celle qu'ils semblent prendre à Genève. Ce ne sont pas les soldats qu'il faut désarmer, mais les esprits et les volontés. Tout le reste n'est que palliatif.  
Pendant qu'un seul grand peuple, qu'un seul puissant Etat n'a point procédé à ce désarmement moral, il est nécessaire que toutes les nations demeurent armées jusqu'aux dents. Et cette nation et cet Etat que l'on est en droit de craindre, c'est l'Allemagne!

Terrible accusation, mais non moins terrible vérité!

Le langage de l'histoire est là qui le prouve. En 1907, à la conférence de La Haye, M. Marshall von Bieberstein, représentant du kaiser, proposait aux délégués des puissances de bannir de la guerre l'emploi des gaz toxiques et de mettre au ban de l'humanité la nation qui faillirait à la parole donnée. Huit ans plus tard, le 22 avril 1915, les Allemands recouraient à la guerre chimique. L'Angleterre a inauguré, dimanche dernier, à Steenstraete, un monument aux victimes de cette première attaque dans les plaines déjà dévastées des Flandres. Combien de braves tombèrent, couchés comme des épis mûrs par le nuage traître et insaisissable qui se traîne lentement, mais impitoyablement aussi, semant la mort après lui, une mort horrible, inévitable, contre laquelle ni le courage ni l'adresse ne peuvent rien! L'Allemagne était parjure. Son cynisme dépassait toutes les bornes. Peu lui importait les lois de l'humanité, et périsse les hommes de la civilisation pourvu que le kaiser, dieu des Germains, règne et fasse peser son joug sur le monde!

Quelle chose prouve-t-il aujourd'hui qu'il en soit autrement dans l'avenir? Des signes permettent-ils d'augurer une transformation profonde et définitive de la mentalité germanique? Hélas! non. Comme un éclair dans un ciel serein, la déclaration du Dr Schacht à la conférence de Paris a troublé violemment l'atmosphère de pacifisme qui semblait s'étendre, tutélaire, sur le monde. Ah! les Allemands! Ils veulent un jour ou l'autre reprendre aux vainqueurs de 18 l'argent et les territoires perdus, et reprendre encore la poursuite de leur rêve de richesse et de domination: « Deutschland über alles » (L'Allemagne par dessus tout). Horrible cri de ralliement! Comme si un peuple avait le pouvoir et la mission de réduire en esclavage le reste de l'humanité!

C'est pourquoi personne n'a le droit de désarmer pour autant que le Reich demeure dangereux. Et il le demeure. Comme l'écrivait récemment dans la « Tribune de Genève » M. Hauser, professeur en Sorbonne, si nous avons bonne mémoire, la guerre prochaine ne supportera la comparaison avec rien de ce qui fut connu jusqu'ici et le « fusil, la mitrailleuse, le tank iront rejoindre dans la nuit des légendes le sabre de bois et le pistolet de paille ». La guerre des gaz sera destructrice au suprême degré. Or, à quoi sert de limiter les armements, même allemands, si les usines chimiques fabriquent à jet continu le phosgène et d'autres produits plus meurtriers encore? Il suffira que l'aviation allemande, qui se développe avec une rapidité vertigineuse, laisse choir sur les villes et les armées des récipients de gaz pour réduire à l'impuissance le plus pacifique et le plus innocent des peuples. Qu'importent maintenant le nombre des canons, le courage et l'adresse des soldats: celui qui fait la guerre est au laboratoire et les armées ne signifient que ce que signifient les décou-

vertes homicides des savants. Sans doute on pourra préparer la défense, mais l'attaque aérienne au moyen des gaz est si brusque que des régions entières seront réduites au silence éternel de la mort bien avant qu'une efficace protection leur puisse être assurée.

On s'imagine sans peine ce que deviendrait le monde en quelques mois d'une guerre pareille: un immense tombeau! Les diplomates et les peuples ont donc à choisir entre deux perspectives, l'anéantissement de la civilisation et la destruction de l'humanité ou la paix. Mais la paix réelle et sincère, celle qui garantit par la primauté du droit et l'obligation de l'arbitrage la sécurité des nations. C'est la pacification des cœurs, des esprits et des volontés qui doit précéder l'autre, celle des relations internationales. Pendant que nous ne possédons pas d'assurances formelles dans cet ordre d'idées, pendant qu'un Etat quelconque laisse entrevoir des instincts belliqueux, tous les peuples éprouveront la nécessité d'assurer leur indépendance et leur intégrité territoriale en s'armant pour la défense contre l'envahisseur. C'est une grosse et coûteuse obligation. Mais elle existera aussi longtemps que les conducteurs de peuples ne renonceront pas à leurs ambitions et à leur instinct de domination.

La tâche reste lourde encore. Il faut s'y atteler avec le courage et l'énergie du désespoir, pour la sauvegarde de la civilisation et le salut de l'espèce humaine.

Nous ne saurions mieux terminer ce bref exposé du stade où nous nous trouvons dans la voie de la pacification du monde qu'en citant ce passage du discours du général Gouraud à l'occasion de l'inauguration du monument de Steenstraete:

« Si les peuples qui veulent vivre ne doivent pas perdre la mémoire, ils ne doivent pas non plus rester figés dans une immuable haine, si légitime que leur en paraisse l'origine. Si la haine est humaine, le pardon est divin. Et si les peuples qui ont déchaîné la grande guerre ne veulent pas mentir à l'histoire en niant leur responsabilité, s'ils consentent à payer les dettes de réparations que leur agression doit laisser à leur charge, si en un mot tout ce que le passé a de douloureux reste caséveli comme un pardon dans la mémoire de ceux qui ont souffert sans raison et comme un remords dans la mémoire de ceux qui ont fait souffrir par orgueil, la paix européenne peut et doit rester assurée pour de longues années: une paix dont les générations futures devront sans répit confirmer la pérennité par leur sagesse et leur justice ». Y.

## Votation fédérale du 12 mai

Concitoyens!

Pour la seconde fois cette année, les électeurs sont appelés à se prononcer sur des projets de révision partielle de la Constitution fédérale. Mais les deux demandes d'initiative dont il s'agit aujourd'hui ne sont pas de nature à soulever les passions politiques. Elles doivent être examinées à la lumière de considérations purement objectives. Ce fait précisément engagera de nombreux citoyens à se rendre aux urnes.

### L'initiative routière

visé à abroger l'article 37 bis de la constitution, adopté en 1921 seulement par le peuple et les cantons, qui attribue à la Confédération le droit d'édicter des prescriptions concernant les automobiles et les cycles. Elle le remplace par une disposition qui étend considérablement la compétence de la Confédération. Il s'agit tout d'abord de la compétence législative, qui s'appliquerait à l'ensemble de la circulation routière, sans distinction du genre de locomotion ni des catégories de routes. En outre, la Confédération aurait la faculté de construire et d'entretenir des routes de transit

et d'y affecter le produit des droits de douane sur la benzine. Les sommes qui ne seraient pas employées à cet effet reviendraient aux cantons.

Le fait que l'article 37 bis est en vigueur depuis huit ans seulement incline déjà au rejet de l'initiative. A cette considération s'en ajoutent d'autres, d'ordre politique et d'ordre pratique. En adoptant l'article 37 bis, le peuple et les cantons se sont inspirés du principe d'après lequel la souveraineté cantonale ne doit être restreinte que si les cantons sont financièrement incapables d'assumer des œuvres indispensables au bien-être public et si cette carence place le pays dans une situation fâcheuse et intolérable. La disposition actuelle trace nettement la limite entre la sphère de la Confédération et celle des cantons et donne au législateur fédéral la liberté voulue pour régler la circulation routière sur une large base. Des études sont en cours à cet effet. Et le projet qui en résultera ne se bornera pas nécessairement aux automobiles, aux motocycles et aux bicyclettes: il pourra s'appliquer également aux autres véhicules et aux piétons et ainsi tenir compte d'une des principales critiques adressées à la loi sur les automobiles qui a été rejetée par le peuple.

De plus, la prescription de l'initiative qui autorise la Confédération à entretenir des routes de transit appartenant à autrui ne se justifie pas, puisque la Confédération possède actuellement le droit de déclarer ouvertes les routes nécessaires au grand transit. Enfin, la répartition projetée de la recette de la benzine provoquerait, tant dans l'ordre financier qu'au point de vue de la construction des routes, des difficultés et des inconvénients. Le régime actuel, d'après lequel le quart de cette recette revient aux cantons, s'inspire de l'idée que la Confédération doit aider ces derniers dans la mesure de leurs besoins et de ses propres forces. Il constitue une solution plus juste et plus rationnelle que celle de l'initiative.

De même que le Conseil national et le Conseil des Etats, notre parti vous recommande, pour de sérieux motifs, de rejeter l'initiative routière.

### L'initiative concernant l'option locale

sur laquelle le peuple aura à se prononcer le même jour, s'inspire d'une haute idée morale: la nécessité de combattre l'abus de l'alcool. Tout le monde est d'accord que la consommation du schnaps doit être réduite. C'est précisément le but visé par la réforme du régime de l'alcool qui est actuellement en discussion devant les Chambres. Or, comme la demande d'initiative présente, aux yeux de nombreux citoyens, un premier pas vers la prohibition, son adoption provoquerait des résistances qui seraient très préjudiciables au succès de la dite réforme. Elle soulève donc déjà des objections d'ordre tactique.

Les objections de fond sont encore plus sérieuses. Aux termes du projet d'article constitutionnel, les communes pourraient bien interdire, en effet, la fabrication et la vente des boissons distillées, mais non leur importation. Chaque ménage pourrait donc en faire venir du dehors autant qu'il lui plairait. On peut craindre, dans ces conditions, que si le schnaps disparaît de l'Auberge, où la consommation est encore soumise à un certain contrôle, il se répande dans les familles encore davantage qu'aujourd'hui. De plus, vu l'exiguïté du territoire de nombreuses communes, le buveur qui ne trouverait plus de schnaps dans sa commune n'aurait pas de peine à aller satisfaire son vice au village voisin.

En présence de ces graves imperfections du projet d'initiative, on peut douter sérieusement qu'il soit apte à atteindre son but. L'exécution en serait très difficile dans de nombreuses communes et ne protégerait pas les populations les plus menacées. Son adoption retarderait la réforme

du régime de l'alcool que le parti radical-démocratique suisse s'emploie de toutes ses forces à faire triompher, avec l'aide des bons citoyens.

Pour ces motifs, nous recommandons aux électeurs de rejeter également cette initiative et d'inscrire, le 12 mai, sur leurs bulletins de vote

## deux fois NON!

Le Comité directeur  
du parti radical-démocratique suisse.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER La crise ministérielle autrichienne.

Nous avons essayé, il y a quelques jours, de dégager des événements qui se déroulent en Autriche depuis la démission de Mgr Seipel comme chancelier un aperçu impartial de la situation et des chances qui se présentent en faveur de tel ou tel candidat. Nos prévisions ne se sont malheureusement pas réalisées, pour la bonne raison que, l'intérêt matériel immédiat dominant, les partis qui forment la coalition anti-socialiste n'ont pu se mettre d'accord sur l'homme qui soit capable de donner satisfaction à une politique économique aussi divergente.

La formation du Conseil national autrichien actuel ne permet à un cabinet de subsister qu'avec l'entente de tous les partis nationaux, chrétiens-sociaux (74), Allemands-nationaux (12) et agrariens (9), puisque les social-démocrates comptent 71 sièges au Parlement. Or, les programmes politiques et économiques des trois groupements majoritaires sont si différents qu'il a fallu toute la science et toute l'autorité personnelle de Mgr Seipel, qui limita sa tâche au relèvement de l'Autriche, en dehors de toute considération de parti, pour que l'existence d'un gouvernement stable et actif fût possible jusqu'ici. Aucun homme d'Etat appartenant à l'une ou l'autre tendance de la coalition nationale ne peut prétendre continuer dans les mêmes conditions l'œuvre si bien commencée par Mgr Seipel. De là vient l'imbroglio actuel qui menace de se perpétuer à moins qu'un jour ou l'autre, à l'instar de ce qui se passe en Allemagne, on fixe son choix sur un chancelier provisoire qui aurait pour mission également provisoire d'administrer sans gouverner, en attendant que les circonstances permettent à Mgr Seipel, le grand restaurateur de la nouvelle Autriche, de reprendre le poste qu'il vient de quitter pour de simples raisons de convenance et d'opportunité et parce que le long exercice du pouvoir use au jour le jour le prestige de tout gouvernement dans un régime parlementaire absolu. Nous avons de la peine, en Suisse, à nous faire une idée exacte de ce qu'est un ministère dans ces pays où le pouvoir exécutif est partagé de fait entre le cabinet et le Parlement, qui siège en quasi-permanence.

L'ancien chancelier dominait la situation par sa haute personnalité, par le soin qu'il mettait à tenir à l'écart de la discussion officielle tout ce qui divise, c'est-à-dire en l'occurrence les problèmes de l'« Anschluss » et de la socialisation des moyens économiques autrichiens. Il a cru qu'en s'effaçant il permettrait à certains hommes de se rapprocher et d'envisager une solution donnant satisfaction à droite et à gauche pour ce qui concerne particulièrement la question si controversée des loyers. Après un mois d'effort, on constate qu'on est encore au point initial.

Aucun nom n'a réussi à s'imposer. M. Ender a été trouvé trop indépendant par les nationaux-allemands (partisans de l'Anschluss), le professeur Mittelberger trop étranger aux questions agraires par les paysans. On prononçait ces jours le nom de M. Streeruwitz, originaire de la Bohême allemande. Ce dernier appartient en effet au parti chrétien-social, en dehors duquel il ne faut évidemment pas songer de recruter un chancelier. Par le fait de cette origine, il recueille les voix des « rattachistes ». Il lui manque cependant une qualité, affirment les agrariens, c'est l'habitude et la connaissance approfondie des problèmes agricoles.

## la machine,

peut donner  
que s'il est  
alimenté.

délicieux cacao,  
digestive banane,  
bles sels de cal-  
osphates, le tout  
ent associé, ont  
boisson d'une  
nutritive, apprê-  
u petit déjeuner,  
Vous allez l'es-  
vous verrez que  
te à l'organisme  
de principes ali-  
ur un minimum

# NAGO

fort  
spos.

s à 0.95 et 1.80  
partout. NAGO, OLTEN

## A LOUER

ne montagne  
ntanière, le chalet pouvant  
vingt vaches.  
adresser à Publicitas Bulle

On s'imagine, à ce taux, qu'il sera difficile de se mettre d'accord sur un homme, à quel milieu qu'il appartienne. Quoi qu'il en soit, la tâche du successeur de Mgr Seipel ne sera pas aisée, d'autant plus qu'il reste de la besogne à accomplir et que le pays est loin d'avoir retrouvé sa stabilité définitive. Il est vrai qu'au point de vue strictement économique les problèmes les plus difficiles semblent avoir trouvé leur solution, mais dans le domaine social et politique, les revendications populaires ne font que commencer et l'on peut prévoir qu'elles iront grandissant au fur et à mesure de l'amélioration du sort matériel des populations. Aussi sommes-nous persuadé qu'un jour ou l'autre, à moins que la proportion des partis se modifie du tout au tout, Mgr Seipel sera appelé d'office par le sentiment populaire à prendre encore les rênes du pouvoir. P. S.

**Une tâche délicate.**

Une « commission des trois », désignée récemment par le Conseil de la Société des Nations en vue de rédiger un rapport sur la fameuse question de la protection des minorités, est actuellement réunie à Londres. Elle comprend M. Chamberlain, M. Quinonés de León, délégué de l'Espagne à la Société des Nations, et M. Adachi, du Japon. Ces trois remarquables diplomates sont attachés à une tâche certainement ingrate. On se souvient en effet du « coup de poing de M. Stresemann », à Lugano, lorsqu'il annonça son intention d'interpeller le Conseil sur cet épineux problème, et l'on sait encore que le gros souci allemand dans cette affaire est de créer des embarras au gouvernement polonais, afin de maintenir dans les régions polonaises reprises à l'Allemagne après la guerre un esprit de révolte et de revanche laissant subsister pour Berlin l'espoir de recouvrer un jour ces provinces qu'un juste retour des choses a soustraites à sa barbare domination.

Empêcher l'oppression des minorités à la façon allemande d'avant-guerre doit être un souci de tout organisme international. Permettre aux minorités nationales de constituer un Etat dans l'Etat et de travailler librement à l'encontre des intérêts généraux de la nation à laquelle elles sont politiquement et logiquement rattachées est une erreur, une injustice et un danger. La vérité est entre les deux, ou plutôt il s'agit de concilier ces deux clauses qui doivent garantir et à l'Etat et à l'individu ou à la famille appartenant à une majorité nationale la faculté de vivre une vie digne de l'homme civilisé et d'une société nationale bien constituée. Jusqu'ici un comité des minorités s'occupait des « pétitions recevables » éventuelles des minorités et intervenait auprès de l'Etat intéressé à titre de conseil, lorsqu'il y avait lieu. Peut-on faire davantage et dans quel sens sans passer outre aux droits inaliénables d'une nation souveraine ? C'est ce que s'efforce d'étudier et de résoudre le comité de Londres.

**SUISSE**

**A propos de l'alcool.**

La commission fédérale des alcools a siégé récemment à Delémont. Elle a constaté que la Suisse est en tête de tous les pays du monde pour la consommation du schnaps, avec une moyenne de 6,5 litres par an et par habitant, y compris les femmes et les enfants. C'est dire qu'une législation plus sévère s'impose.

**Le 1<sup>er</sup> mal à Berne.**

On signale que les ouvriers sur métaux de la ville fédérale ont protesté contre l'« autoritarisme » de M. Grimm, l'un des grands pontifes officiels des troupes rouges, en se retirant du cortège à l'heure des discours. Cette manifestation a causé une certaine impression dans les rangs socialistes et communistes.

**Un Suisse à l'honneur.**

L'Académie de médecine de Paris a élu membre titulaire M. le Dr Gustave Roussy, chef du centre anticancer de Villejuif, originaire de La Tour-de-Peilz.

**La population des hautes vallées**

En procédant aux études nécessitées par l'adoption de la motion Baumberger, le Bureau fédéral de statistique s'est occupé du mouvement des populations dans les contrées montagneuses situées à plus de 700 mètres d'altitude. Dans les 242 communes ainsi contrôlées, le chiffre est ramené, entre les années 1850 et 1920, de 123.000 à 101.000. C'est surtout dans les Grisons et le Tessin que la dépression est forte. Le val Verzasca, par exemple, un des plus pittoresques qui soient, a perdu le 52 % de sa population.

Les stations climatiques, par contre, ont vu le chiffre de leurs habitants augmenter considérablement, ce qui prouve encore que la désertion des vallées montagneuses est due au manque de ressources. Il faut noter, pour être juste, que bien des localités situées au-dessous de 700 mètres ont diminué en population. C'est dire que la question altitude n'est pas un facteur absolu.

Une somme de fr. 2.000.000 vient d'être mise à la disposition des populations montagnardes.

**La question des zones.**

Le plaidoyer devant la Cour internationale de justice avance. On croit cependant que le délibéré de la Cour pourra avoir lieu dans le courant de septembre. Il ne reste qu'à prendre patience.

**Jeunesse courageuse.**

Un grand nombre de jeunes gens de Bâle-Campagne se sont réunis jeudi à Liesl et ont jeté les bases d'une association de jeunes Suisses qui se posera comme but de faire l'éducation politique de la jeunesse dans le cadre de la démocratie et de la tradition.

Heureuse initiative qui, espérons-le, sera couronnée de succès.

**Une opinion sur la Suisse.**

Le grand journal anglais « Financial Times » souligne la prospérité actuelle de la Suisse et son heureuse situation financière, industrielle et économique et il conclut en invitant la Grande-Bretagne et les Dominions à porter ses efforts sur le marché suisse, notamment pour les chaussures, les automobiles et les vêtements.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Un musée du journalisme a vu le jour à Aix-la-Chapelle. On parle de le compléter par l'institution d'un Etablissement des hautes études journalistiques.

Le théâtre célèbre d'Oberammergau, en Bavière a été agrandi et pourra contenir 800 personnes de plus. L'affluence y est toujours plus considérable.

Le Dr Schacht est arrivé à Paris jeudi après-midi. Il a eu aussitôt un entretien avec M. Owen Young. On affirme qu'il apporte des suggestions nouvelles.

De graves rencontres se sont produites jeudi à Berlin entre la police et les communistes. Des automobiles blindées ont été attaquées par ces derniers. Les policiers ont fait usage de leurs armes et déblayé les rues. Des scènes orageuses eurent lieu également au Reichstag.

Le maréchal Pétain a posé sa candidature au fauteuil de Foch, à l'Académie française.

On pense qu'il sera reçu à l'unanimité.

On a arrêté à Strasbourg les nommés Neuhard, habitant le Palatinat, et Lorenz, mécanicien à Strasbourg, inculpés d'espionnage. Ces deux individus avaient pour mission de se procurer par tous les moyens un fusil-mitrailleur français, modèle 1924.

On signale dans un village ukrainien, près d'Ouman, une importante révolte fomentée par des organisations antisoviétiques. Ce n'est qu'à l'aide des gaz asphyxiants que les forces rouges réussirent à maîtriser les forces rebelles.

Les soi-disant rénovateurs de l'humanité et partisans du gouvernement universel s'y connaissent en fait de moyens de combat !

A remarquer que beaucoup de civils des localités voisines ont péri ou gravement souffert de l'empoisonnement général produit par les gaz.

**Malheurs et accidents.**

A Columbus, dans l'Ohio, le vent impétueux a renversé les murs d'une prison. Quatre détenus sont tués, six blessés et douze manquent à l'appel.

A Vuary, près de Payerne, M. François Bossy-Reber, agriculteur, se sentit tout à coup mal tandis qu'il labourait son champ. Il s'assit au bord du sillon et mourut sur place.

Une jeune fille en service à Zurich a quitté la mansarde qu'elle occupait au cours d'un accès de somnambulisme. S'étant rendue sur le toit, elle glissa tout à coup et fut précipitée dans le vide d'une hauteur de 7 mètres. Elle s'est fracturée la colonne vertébrale.

A Nax, en Valais, M. Louis Constantin, 54 ans, travaillait à la construction de la route Bramois-Saint-Martin, lorsque tout à coup un gros bloc de rocher se détacha de la montagne et l'écrasa. Le malheureux est mort sur le coup. Cette triste fin a vivement ému la population de la localité, car l'ouvrier y était avantageusement connu.

A Rothacker (Soleure), M. Blum, âgé de 80 ans, est tombé dans une fosse à purin. Il put en être retiré vivant, mais succomba peu après.

Jeudi après midi, près de Ballwil (Lucerne), M. Peter Williger, ouvrier de campagne, a été tué par la foudre tandis qu'il rentrait de son travail.

A Stein-am-Rhein, dans le canton de Schaffhouse, M. Senne a été retrouvé asphyxié au fond d'un puits de gazomètre qu'il inspectait. On croit qu'il sera descendu dans le puits sans l'aérer suffisamment, comme il est indiqué de le faire.

**Crimes et délits.**

Une querelle éclatant l'autre soir dans un asile de vieillards, à Strashourg, entre deux pensionnaires âgés de 66 et 67 ans. L'un d'eux frappa son adversaire d'un coup de couteau avant que l'on ait pu intervenir. La victime, bien qu'ayant reçu des soins immédiats, succomba peu après.

A Bozen, le brigadier de police Pata, accompagné du brigadier Pasqualino et du ma-

tre d'école Ceschini, faisait une ronde de nuit. Soudain des coups de feu éclatèrent et Pata et Ceschini tombèrent mortellement blessés, tandis que Pasqualino, moins grièvement atteint, était transporté à l'hôpital. Un individu suspect a été arrêté.

**FRIBOURG**

**Chez nos instituteurs.**

On nous écrit :

Samedi, une importante assemblée des membres de la Caisse de retraite du corps enseignant fribourgeois se réunissait dans la salle de la Grenette, à Fribourg. Le plus important tractandum entraînera une discussion d'environ deux heures. M. Bays, professeur à l'Université de cette ville, exposa la situation financière de la société et quels étaient les moyens propres à combler le déficit technique de 2.500.000 fr. prévu pour 1955. M. Bays présenta une nouvelle échelle d'invalidité et proposa de porter de trente à trente-cinq ans le nombre des années de service. Il demanda en outre un effort des institutrices qui porteraient les cotisations de 3 ½ à 5 % du traitement. La plupart des jeunes instituteurs auraient préféré une augmentation de cotisation de 5 à 8 % du traitement. Le point de vue de l'expert obtint la majorité des voix. Le nouveau projet qui sera soumis au Grand Conseil est plus humanitaire, les indemnités aux veuves et aux orphelins étant plus élevées.

Le total des capitaux de la Caisse de retraite du corps enseignant fribourgeois se monte actuellement à 1.690.000 fr. environ, dont 1.382.075 fr. sont placés en obligations hypothécaires dans l'agriculture, à des taux inférieurs à ceux des banques.

Depuis de nombreuses années, la société a donc, dans la mesure de ses moyens, prêté aide à la classe moyenne des agriculteurs. Jusqu'ici la commission initiale de 1 % n'a jamais été retenue quoique les établissements financiers l'aient établie.

Elle sera perçue à l'avenir, vu la situation financière de la caisse, d'autant plus que la plupart des établissements religieux la retiennent.

Les modifications apportées à la marche de la Caisse de retraite du corps enseignant lui assureront dans 25 ans un état d'équilibre suffisant pour lui permettre non seulement de faire face aux exigences d'ailleurs, mais de marcher vers plus d'indépendance.

Cette assemblée fut immédiatement suivie de l'assemblée de la Société de secours mutuel du corps enseignant. La suppression du Faisceau mutualiste, proposée par un groupe des instituteurs de la ville de Fribourg, a été repoussée par une très forte majorité. Une refonte de l'organisation de la société a été proposée. Elle sera étudiée dans une prochaine assemblée.

**A la mémoire d'un maréchal.**

La colonie française de Fribourg a fait célébrer jeudi à Saint-Nicolas un office solennel en l'honneur du maréchal Foch.

Le Conseil d'Etat avait délégué MM. Perrier et Bernard de Weck, le Conseil communal de Fribourg, M. Brulhardt. De nombreuses personnalités françaises ainsi que plusieurs sociétés d'étudiants étaient présentes. Toute la population de Fribourg s'est jointe à cet hommage public rendu au grand Français récemment disparu.

**Une cabane incendiée.**

La cabane « Wildhorn », au-dessus de La Lenk, appartenant à la section de Fribourg « Moléson » du Club alpin suisse a été incendiée.

C'est le gardien de ce refuge, M. Brad-schi, qui, étant allé chercher du foin dans la montagne, s'est aperçu de cette disparition regrettable. On attribue le sinistre à l'imprudence, ou plus probablement à la malveillance. Une enquête est en cours.

**Les véhicules homicides.**

A Dirlaret, un jeune garçon, Victor Schenk, fils du laitier de la localité, a été happé par une automobile qui roulait à allure modérée, au dangereux contour de la laiterie.

Le pauvre fut tué sur le coup. L'automobiliste s'est arrêté aussitôt et a demandé l'ouverture de l'enquête préfectorale.

Mercredi soir, une jeune fille de 20 ans, Mlle Mauron, de Tavel, circulant en bicyclette près de cette localité, a été renversée par un motocycliste et relevée avec une fracture du crâne. Le vélo n'avait ni falot ni plaque de contrôle. La jeune fille n'avait pas repris connaissance hier dans la journée.

**Pour le scrutin du 12 mai.**

Le Comité cantonal du parti radical fribourgeois a décidé de recommander à ses adhérents le rejet des initiatives sur l'option locale et la circulation routière. Il a formé le vœu, pour ce dernier objet, que certains cantons fissent davantage pour l'amélioration de notre réseau routier.

**Chronique romontoise.**

**Cours de cuisine.**

Par les temps qui courent, faire de la bonne cuisine, c'est bien, mais l'allier à un sage équilibre financier, c'est mieux encore. C'est ce que s'est efforcé de démontrer M. Bader, pâtissier à Neuchâtel, au cours de deux conférences consécutives données aux ménagères romontoises. Des démonstrations pratiques ont eu lieu dans la salle du Casino. Avec une dépense excessivement minime et des moyens rapides et ingénieux M. Bader est arrivé à composer des pâtisseries d'un goût délicieux et d'une facture parfaite.

**Le Théâtre Guignol à Romont.**

Tous les enfants de Romont ont eu l'occasion de se réjouir d'entendre le Guignol de Paris dans son joyeux répertoire, lors de sa toute récente tournée dans notre petite cité. Leurs figures étaient extasiées et leurs menottes impatientes d'applaudir les deux saynètes qu'entre-coupait une séance de prestidigitation fort amusante également. Nous avons surtout apprécié la sûreté et la dextérité avec laquelle Guignol animait ses marionnettes et la verve et l'apropos qui accompagnaient ses discours dépourvus de tout répertoire grotesque et trivial. Beaucoup de mères de famille se sont empressées de procurer ce plaisir à leurs bambins qui en gardent un excellent souvenir. La recette, qui était au bénéfice de l'œuvre de la protection de la jeune fille aura, nous l'espérons, satisfait les espoirs des initiateurs de cette représentation.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.**

L'autre jour est décédée à Albeuve Mlle Marie Dupasquier, de La Tour-de-Trême, où elle habitait.

Cette jeune fille, qui jouissait de l'estime de tous et de l'affection de ses compagnes, n'était âgée que de 25 ans. Elle souffrait depuis une année d'un mal qui ne pardonne pas. C'est auprès de sa mère, actuellement domiciliée à Albeuve, qu'elle a rendu sa belle âme à Dieu.

Nous présentons aux diverses familles éprouvées par ce deuil nos condoléances émues.

**La foire.**

Le temps superbe de la matinée ne s'est malheureusement pas maintenu et la soirée fut copieusement arrosée, tandis que les « petits paniers » reprénaient par groupes, en voiture, en vélo ou à pied, le chemin du retour.

A signaler les nombreuses transactions sur le marché au gros bétail. Les sujets de choix, plutôt rares en ce moment et enlevés en grande partie la veille, n'abondaient pas, mais la marchandise courante s'écoula assez rapidement. Nous avons indiqué jeudi les prix payés par les marchands du dehors. Il y eut certainement sur la foire une baisse, étant donné la qualité du bétail dans l'ensemble. Il se vendit cependant encore des génisses de deux ans bien en formes tout près de 1000 fr.

Les veaux marquent plutôt une tendance à la baisse. Un grand nombre de ces animaux furent amenés sur le marché et l'on peut certainement dire que le choix fut l'un des meilleurs de la saison. Prix variant entre fr. 1.80-2.05.

Les porcelets, très nombreux aussi, se sont vendus difficilement. La demande se fait rare. Il était facile de se procurer de jolis goretts de huit à neuf semaines pour fr. 70-80 la paire. Les « moyens » ne furent pas aussi recherchés qu'on ne le pensait, également.

Les œufs se sont vendus fr. 1.60-1.70 la douzaine, les pommes, de plus en plus rares, fr. 1.-1.50 le quart ; les pommes de terre, fr. 2.40-3.20 la mesure. On estimait les plantons de choux fr. 0.80-1.— le paquet. Les étalages des primeurs étaient abondamment fournis en légumes de toutes sortes.

Statistique : 15 taureaux, 146 vaches, 52 veaux, 30 moutons, 35 chèvres et 240 porcelets.

Expéditions : Le Bulle-Romont a expédié 98 pièces de gros bétail par 22 wagons.

**Pédale bulloise.**

La Pédale Bulloise fera disputer dimanche 5 mai sa quatrième épreuve sur l'itinéraire Bulle-Fribourg-Romont-Bulle, soit 67 km.

Le départ sera donné à 7 h. précises devant l'Hôtel de Ville et les arrivées seront jugées en face de la Boulangerie de M. Genoud, rue de Vevey, vers 9 h. 15.

Tous les sportsmen se donneront rendez-vous pour l'arrivée de cette épreuve.

**Citations originales de notre LIVRE D'OR :**

« 1 P + 12 boîtes Ovomaltine = 1 O. c. -à-d. un pessimiste qui fait un usage régulier d'Ovomaltine devient optimiste. »

L'Ovomaltine est en vente partout en boîtes de Frs. 2.25 et Frs. 4.25

Dr. A. Wender S. A. Berne

**A Vuadens.**

On nous écrit :  
La section fédérale de gymnastique de Vuadens a pris en peu de temps un réjouissant développement. Les jeunes campagnards prennent grand plaisir, malgré les fatigues de la journée, à venir assouplir leurs muscles et fortifier leur santé, sous la compétente direction de M. John Geniload, de Bulle, qui ne néglige rien pour donner à la jeunesse de Vuadens l'amour du sport bienfaisant de la gymnastique.

Plus d'une vingtaine de jeunes gens sont affiliés à la section et s'entraînent avec une infatigable persévérance aux exercices prévus pour la fête cantonale de gymnastique de Fribourg, au mois de juillet.

Il y a place encore pour de nombreux adeptes qui trouveront au sein de la section de Vuadens un sain délassément, de la franche amitié, de la vigueur physique et morale et la certitude d'une lutte plus facile contre les maladies et la sénilité.

**Pèlerinage à N.-D. de Lourdes.**

Voici l'horaire du train spécial Bulle-Palézieux.

Bulle, C. E. G.	départ 7 h. 35
Vuadens	> 7 h. 43
Vaulruz	> 7 h. 50
La Verrerie	> 8 h. 05
Semsaies	> 8 h. 10
Châtel-St-Denis	> 8 h. 35
Reinaufens	> 8 h. 40
Bossonnens	> 8 h. 47
Palézieux C. E. G., arrivée	8 h. 54
Palézieux C. F. F., départ	9 h. 15

Au retour, le 17 mai, il y aura un train spécial pour Bulle, en correspondance avec le train des pèlerins, dont l'arrivée à Palézieux est prévue à 16 h. 09.

**La Fête de la tradition gruyérienne**

Le soleil printanier se décidera-t-il à répondre à l'appel que lui adressent les organisateurs de l'Association gruyérienne des costumes et des coutumes ?

On ose à peine l'espérer, tout en le souhaitant ardemment afin que l'original cortège fleurant bon le parfum ancestral puisse dérouler ses plis dans les rues de la cité. Ce défilé constitue le premier acte de la journée et la réclame extérieure parlant le mieux aux yeux et au cœur.

Nous avons donné l'autre jour un court aperçu de ce que sera la séance à l'Hôtel de Ville. Elle comprend trois parties, coupées de deux entr'actes. Une vingtaine de productions les plus diverses réjouiront l'auditoire autant par leur variété que par le goût délicat et sûr qui a présidé à leur choix. Citons au nombre des exécutants la « Musique des Armaillis », d'Beharrens, la « Cœcilia », M. Nael, un groupe de Gruyères, Mlle Tilly Margot et de Gottreau, la « Chorale de Bulle » et un groupe de Châtel-St-Denis.

La manifestation de dimanche présente un caractère patriotique et idéaliste qu'on ne saurait laisser passer inaperçu à notre époque de réalisme et de matérialisme parfois déconcertant. Le bonheur comme l'harmonieuse existence de l'homme exigent que le cœur et l'âme participent aussi bien que l'esprit et le corps à la vie quotidienne de l'individu. Le passé, le présent et l'avenir sont un tout que l'on a toujours le tort de vouloir scinder et disséquer. A ce taux, l'Association gruyérienne des costumes et des coutumes comble chez nous une lacune. Il faut lui en savoir gré et lui prouver qu'on l'a comprise.

A demain, donc, Gruyériens de partout ! Soyez les bienvenus !

On nous prie encore de rappeler à tous ceux qui s'intéressent au groupement, membres actifs et associés, invités, etc. qu'ils veuillent bien se trouver à 2 h. 15 sur la place de la Gare pour participer au cortège, ou, s'il pleut, à la même heure à l'Hôtel de Ville.

D'autre part, une modification est à signaler au programme, partie récréative, No 1. On voudra bien lire ce qui suit :

- a) « L'étrai en Gruyère un page », J. Bovet.
  - b) « Nouthra Dona di Mâorisè », J. Bovet.
  - c) « Soir d'été », J. Bovet.
- (« La chanson de Gruyères », chœur mixte. Dir. R. Nydegger).

**Poker d'As.**

Le superbe film en deux épisodes dont le *Cinéma Lux* projette cette semaine la dernière partie a suscité un vif intérêt dans le public. Pourtant le drame n'a fait que débiter. On ne peut s'imaginer encore dans quelle terrible situation va se trouver le comte de Rhuyers vers qui vont toutes les sympathies. La formidable responsabilité qu'il a endossée en prenant la place de son frère criminel va faire sentir son poids effrayant, les événements vont se précipiter. Le comte de Rhuyers échappera-t-il aux embûches que lui tend l'avenir ? C'est ce qu'un public impatient va savoir des vendredis.

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

**Le château de Vuippens.**

On nous écrit :

Sur un promontoire rocheux, baigné de trois côtés par la Sionge, s'élève un château qui mérite d'être mieux connu, tant par son histoire que par son architecture.

Les châtelains de Vuippens, issus de la famille d'Everdes, jouèrent un rôle important dans l'histoire régionale du Moyen-âge ; bientôt, on ne sépara plus le nom de Vuippens de celui d'Everdes et la maison se nomma Everdes-Vuippens ; et même, cette dernière surpassa en importance la branche aînée. Elle avait pour blason un écu palé rouge et blanc (trois bandes rouges et blanches ; le blanc à droite) ou six pals de gueule sur champ d'argent.

Cependant, l'histoire de cette famille ne s'ouvre qu'en 1136, avec la fondation de l'abbaye prémontrée d'Humilimont. Dès lors, les seigneurs du pays et les princes germaniques complètent avec son influence. En 1225, Ulrich I de Vuippens était bailli de l'empereur, à Berne. De nombreux membres de cette famille furent choisis comme arbitres dans d'importants différends. L'un d'eux, Pierre, mourut croisé, en Palestine (1290).

L'espace compris entre la première et la deuxième enceinte du château offrait un refuge contre le brigandage et l'insécurité générale du pays ; aussi, de très bonne heure, probablement vers l'an 800, si ce n'est avant, les paysans de Vuippens émigrèrent dans ces murs hospitaliers et moyennant un impôt, ils construisirent, petit à petit, un nouveau village autour de la maison forte.

Pendant la guerre qui éclata entre Othon d'Everdes et les Fribourgeois, à propos de Marmette, femme de Favoyer de Fribourg, qui avait été dépouillée par ce pillard, Vuippens souffrit cruellement des hostilités, le seigneur du lieu ayant pris parti pour son parent.

L'architecture du castel subit, au cours des siècles, diverses transformations selon la mode des époques qu'il a traversées. (Ce n'est pas d'aujourd'hui que les modes évoluent). On sait qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, il était garni de tourelles élégantes, entouré de fossés profonds et de murs épais. Les tourelles ont disparu, on ne sait d'une façon certaine ni quand ni comment ; les fossés sont comblés et transformés en chemins ; les murs, ceux de la deuxième enceinte, notamment, ont été démolis pendant les troubles du XIX<sup>e</sup> siècle par haine de tout ce qui rappelait les nobles et la noblesse. Le mur de soutènement du cimetière est une brèche échappée à la démolition. Tel qu'il se présente aujourd'hui, le château de Vuippens est un bâtiment simple d'allure, mais à la ligne sobre et pure. Le propriétaire, M. Schneeli, artiste peintre, Zurichois, au goût sûr, tout en respectant le style et l'unité de l'ensemble jusque dans les infimes détails, l'a restauré, et chaque année encore il procède aux retouches qui s'imposent. Il est regrettable que les trois fenêtres qu'on peut admirer à la vieille forge de Marsens n'aient pu, à cause de la friabilité de la pierre, être transportées à Vuippens ; elles auraient harmonieusement complété l'allure actuelle du château.

Des meubles anciens et authentiques, tous de style, réunis à grand-peine et à grands frais, garnissent l'intérieur. Les antiquaires de France et d'Italie en ont fourni et en fournissent encore un grand nombre. On peut admirer, outre d'intéressantes copies des galeries romaines, des toiles authentiques, dont la plus belle, d'origine italienne, fut payée 50.000 fr. Quant aux adjonctions modernes, nécessitées par le confort, elles ont été si heureusement enchâssées que rien ne choque l'œil et le bon goût.

La maison forte, propriété de M. Wylo, à Vuippens, a conservé, elle aussi, son caractère d'autrefois ; d'apparence plus ancienne que le château, elle achève de donner au village le cachet qui témoigne de ses origines moyenâgeuses.

**Dernière Heure**

Mme Hélène Xippas, d'origine grecque, qui vit à Zurich avec ses trois fils, tandis que son mari est commerçant en Egypte, nettoyait des habits à la benzène en compagnie de sa sœur, Mlle Anna Psaros, 36 ans, célibataire. Tout à coup, tandis que les deux femmes venaient d'allumer un chauffe-bain, une explosion se produisit et leurs vêtements prirent feu. Les malheureuses devinrent aussitôt des torches vivantes. Secourues par des voisins, elles furent transportées à l'hôpital dans un état grave.

Mme Xippas est décédée hier soir.

Au cours d'un tremblement de terre qui vient de sévir au Turkestan, de nombreux habitants ont péri.

Jeudi, le spectacle, dans certaines rues de Berlin était désolant. Troncs d'arbres, débris de verre et cailloux jonchaient les avenues. La bataille a repris à la tombée de la nuit, hier. Les communistes tiraient sur la police des lucarnes et des toits des

maisons. Les agents se mutinèrent alors de projecteurs et obligèrent les communistes à fuir. Plusieurs personnes qui s'étaient imprudemment avancées dans la rue ont été tuées ou blessées par les balles. Trois femmes ont été aussi grièvement atteintes par les projectiles perdus sur un balcon.

Des bagarres sanglantes ont eu lieu également à Cologne.

Entre Bolken et Etzikon (Soleure), on a trouvé le cadavre de M. Bay, maître-boucher à Subingen, étendu sous son automobile renversée. L'infortuné automobiliste aura culbuté en rentrant de nuit à son domicile et se sera tué.

Dans les parages du Simplon, le jeune Valaisan Schumacher, 17 ans, travaillant à une conduite d'eau, a été atteint par une pierre et tué net.

La reine Wilhelmine des Pays-Bas, a été reçue hier après-midi par le Conseil fédéral *in corpore*. La réception fut très cordiale et la reine s'entretint soit en français soit en allemand avec les membres du gouvernement suisse. Une délégation du Conseil fédéral rendit peu après la visite à la reine.

Au cours d'un cyclone qui s'est abattu en Virginie, une école de Gate-City dans laquelle se trouvaient près de 200 enfants s'est écroulée. 50 élèves ont péri.

**Les tablettes Tegal ?**

Les tablettes Tegal sont d'un effet sûr et rapide contre rhumatismes, goutte, sciaticque, névralgies, maux de tête, refroidissements. Le Tegal excrète l'acide urique et s'attaque à la racine même du mal. Il est efficace même dans les cas chroniques ! Ne vous nuisez pas par des produits d'une valeur inférieure ! Si des milliers de médecins ordonnent ce remède, vous pouvez aussi l'acheter en toute confiance.

Dans toutes les pharmacies, Fr. 1.60.

Avec la **POULETTINE** le poulet dina.

**On cherche une jeune fille**

pour s'occuper d'un enfant et aider au ménage. S'adresser **Maison de Ville à Riaz.**

**On donnerait 20 à 30 matins à faner.**

A la même adresse.

**on louerait ou vendrait une vache pour garder au bas.**

Alph. DUBUIS, Rossinière.

**CHAMBRE MEUBLÉE A LOUER**

au centre de la ville. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7332 B.

**ON DEMANDE un bon garde-génisses**

et un garçon de chalet pour les vaches.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7332 B.

**Jamais embarrassé...**

Dans les cafés où je m'attable, Je ne suis pas embarrassé. Car je demande un délectable « DIABLERETS » sans point hé. P. 164 L. [sitar.]

**APPRENTI**

Maison de la place **cherche apprenti.**

Adresser offres **case postale 19.883 BULLE.**

A remettre d'urgence à 3 kilomètres de la ville de Genève

**Café-Restaurant**

petit loyer, reprise 7.500 fr. Ecrire **E. P. Posta Restaurant, Mt Blanc, Genève.**

**A VENDRE**

aux alentours de Bulle 2 jolis petits domaines de 4 et 5 poses, très bien situés. Prix avantageux.

S'adresser à **J. BOSSON, agence immobilière**, bâtiment de la Viennoise, rue de Gruyères, BULLE.

**A LOUER**

de suite **deux appartements** de 2 et 3 chambres avec eau et lumière.

S'adresser à **Mme Vve Jules Pasquier**, Rue de Bouleyres, à Bulle.

Madame et Monsieur Oscar DELACOMBAZ et leurs enfants, à Albeuve ;  
Madame et Monsieur Isidore PYTHON et leurs enfants, à La Tour ;  
Monsieur et Madame Joseph DUPASQUIER et leurs enfants, à La Tour ;  
Madame Esther PERRIN, à Châtel-St-Denis ;  
Monsieur Denis DUPASQUIER, à La Tour ;  
Monsieur et Madame Léon CRET, aux Sciennes d'Albeuve, et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

**Mademoiselle Marie Dupasquier**

leur chère fille, sœur, nièce, tante, cousine et parente, décédée pieusement à l'âge de 25 ans, après une longue et pénible maladie, munie des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour-de-Trême, le dimanche 5 mai, à 3 h. 15 après-midi.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Transports funèbres**  
**A. MURITH S. A., FRIBOURG**  
Magasin de cercueils et couronnes.  
**Louis PASQUIER**  
représentant pour BULLE.  
**AUTOMOBILES FUNÉRAIRES.**

**AU CINÉMA LUX**  
Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche à 3 h. et à 8 h. 15  
Lundi, à 8 h. 1/4

Suite et fin du magnifique drame dont l'épilogue intrigue si fort le public

**Poker d'As**

Cette dernière partie est plus palpitante encore que la première.

**Association des Tisserandes de la Gruyère. Exposition et Vente des Toiles du pays.**  
Mardi et mercredi 7-8 mai à l'Hôtel des Alpes - BULLE -

**Mobilier d'occasion.**

A VENDRE mobilier complet de bureau ou de vestibule composé d'un canapé, 2 fauteuils, 4 chaises et 1 table. A la même adresse, un pupitre américain. Offres sous chiffres P. 12.466 F. à **Publicitas, Fribourg.**

**Importante Société d'Assurances demande quelques agents**

pour l'acquisition de petites assurances populaires.

Bonnes conditions d'engagement et place stable pour personnes sérieuses.

Ecrire à **PUBLICITAS Bulle**, sous P. 1054 B.

**On demande 2 bons manoeuvres**  
S'adresser : **Papeterie-scierie DESPOND, Bulle.**

**On demande une sommièrre et une fille de cuisine.**  
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1061 B.

**JEUNE FILLE** connaissant la cuisine et les travaux du ménage **est demandée** pour le 15 mai. S'adresser à la **Boulangerie Eichenberger, Bulle.**

**On demande un bon domestique de campagne**  
Bon gage. Entrée de suite. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1056 B.

**A vendre un taureau**  
taureau noir de 15 mois, approuvé, beau manteau avec MM. et bons certificats d'ascendance. S'adresser chez **Pierre Dévaud, BOULOZ.**

**On demande un jeune homme**  
de 16 à 30 ans sachant traire. S'adresser à **Dacien Ernest**, cultivateur, à **Dournon par Cernusca (Jura, France).**

**On cherche** pour tout de suite jeune homme de 17-18 ans comme **garçon de cuisine.**  
Bon gage. — **P. Dupuy**, Restaurant du Palais électoral, **Genève.**

**PHARMACIE D'OFFICE**  
Dimanche 5 mai  
**Pharmacie STREBEL**

montoise.  
suisse.  
nt, faire de la bonne  
llier à un sage équi-  
encore. C'est ce que  
M. Bader, pâtisier  
eux conférences con-  
nagées romantiques.  
ues ont eu lieu dans  
une dépense excessi-  
vienne rapides et ingé-  
à composer des pâ-  
ux et d'une facture  
ol à Romont.  
omont ont eu l'occa-  
re le Guignol de Pa-  
oire, lors de sa toute  
petite cité. Leurs fi-  
leurs menottes impa-  
snyètes qu'entre-  
stidatigation fort amu-  
sants surtout apprécié  
laquelle Guignol anti-  
la verve et l'à-pro-  
s discours dépourvus  
que et trivial. Beau-  
sont empressées de  
bambins qui en gar-  
enir. La recette, qui  
ivre de la protection  
s'espérons, satisfait  
de cette représenta-

**ÈRE**

gie.  
dée à Albeuve Mlle  
La Tour-de-Trême,  
jouissait de l'estime  
de ses compagnes,  
ans. Elle souffrait  
mal qui ne par-  
de sa mère, actuel-  
beuve, qu'elle a ren-  
diverses familles  
nos condoléances

**re.**

la matinée ne s'est  
maintenu et la soirée  
ée, tandis que les  
maient par groupes,  
a pied, le chemin du  
oreuses transactions  
bétail. Les sujets de  
e moment et enlevés  
reille, n'abondaient  
se courante s'écoula  
avons indiqué jeudi  
marchands du dément  
sur la foire une  
qualité du bétail  
vendit cependant  
deux ans bien en  
00 fr.

plutôt une tendance  
nombre de ces ani-  
le marché et l'on  
que le choix fut  
la saison. Prix va-

nombreux aussi, se  
ent. La demande se  
de se procurer de  
neuf semaines pour  
moyens » ne furent  
qu'on ne le pensait,

ndus fr. 1.60-1.70 la  
de plus en plus rar-  
rt ; les pommes de  
mesure. On estimait  
fr. 0.80-1.— Je pas-  
s premiers étaient  
en légumes de tou-

ches, 52 veaux, 30  
240 porcelets.

expédition 98 pièces de  
ons.

**ulloise.**

era disputer diman-  
e épreuve sur l'iti-  
y-Romont-Bulle, soit

é à 7 h. précises de-  
t les arrivées seront  
oulangerie de M. Ge-  
ers 9 h. 15.

se donneront rendez-  
cette épreuve.

ales de notre  
D'OR".  
tes Ovomal-  
à-d. un pessi-  
un usage ré-  
tine devient

Dr. A. Wender S. A.  
Bern

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

— 0 —

# Toit de Chaume

par M. DU CAMPFRANC

12

Elle eut un mouvement d'expansion, et, allant à lui, les mains tendues, le bonheur épanoui dans le sourire :

— Que je suis heureuse de vous revoir. Pourquoi être resté tout un jour sans venir nous visiter ? Maman commençait à s'inquiéter, et moi aussi, naturellement.

Puis, s'interrompant devant le sombre visage de Jean :

— Mais, qu'avez-vous ? comme vous paraissiez accablé !

Il répondit, la lèvre frémissante :

— Je suis bien malheureux !

Elle tremblait aussi, saisie de l'accent douloureux de son fiancé. Mme de Miramare s'était approchée :

— Qu'est-ce donc, mon pauvre Jean ? Quelle peine soudaine est venue vous accabler ?

Alors il balbutia :

— Mon père est devenu subitement aveugle et sans espoir ?...

Ce fut autour d'Isabelle d'avoir les larmes pleines les yeux et de serrer, avec force, la main du lieutenant, qui tremblait dans la sienne.

— Venez, venez chez nous, dit Mme de Miramare ; vous nous raconterez, en détail, cet affreux malheur. Et vous dites que c'est sans espoir ?...

Et quand ils furent dans la grande chambre, témoin de tant de douces visites faites à sa fiancée, sous les yeux de sa mère, il raconta

toutes les angoisses de la journée précédente ; les ténèbres où son père avait été plongé soudainement ; la venue de l'oculiste célèbre, l'inutilité des remèdes... pas même une opération à tenter...

— Ah ! pauvre père ! pauvre père ! quelle vie désolée sera la sienne désormais ! Isabelle et sa mère écoutaient émuës, attentives.

De temps à autre elles murmuraient, d'une voix étouffée par les larmes :

— Pauvre Jean ! Pauvre ami ! Quelle épreuve !

Et lui, laissant enfin sa douleur faire explosion :

— Oh ! oui, oui, l'épreuve est grande, l'épreuve est terrible... car, Isabelle, ma bien-aimée, elle va me séparer de vous à jamais.

— Et, jetant le cri même de son cœur aimant :

— Comment vivre loin de vous ?

L'effroi s'était marqué sur le visage de Mme de Miramare. Que voulait-il dire ? Un malheur devait-il les séparer ? Mais une peine n'est-elle pas plus légère supportée à deux ? Comment avait-il pu penser qu'elle reculerait, un instant, devant une tâche de dévouement. L'aveugle n'aurait pas seulement un fils pour le soigner et le chérir ; il aurait une fille !

Jean l'écoutait, tremblant de bonheur. Oh ! oui, elle était bonne. Oh ! oui, elle était de ces femmes simplement héroïques, qui unissent leur vie à celui qu'elles aiment, rien que pour la joie de le consoler, de partager sa douleur.

Des larmes de reconnaissance coulaient de ses yeux, mais devant la beauté d'âme de la jeune fille, ses regrets n'en étaient que plus poignants ; et, d'une voix déchirante :

— Isabelle, notre rêve est impossible. Avant la cécité de mon père, la pauvreté eût été notre partage, mais une pauvreté fière et gaie, associée au travail et à l'espérance. Aujourd'hui, c'est la misère... et je tremble de vous associer à de noires privations.

Il cacha son visage entre ses deux mains ; il balbutiait :

— Comment fonder un foyer ? Nous sommes trop pauvres. Je souffre, mais je veux souffrir seul.

Isabelle le regardait avec une vive émotion ; et tout simplement, elle répondit :

— Jean, ne pleurez pas ; j'attendrai.

Il voulut se défendre contre son bonheur ! Isabelle s'adressait à Mme de Miramare.

— Mère, dites-moi que si la grande affection est un choix et une préférence, c'est lui que j'ai choisi et que j'ai préféré. Dites-moi que je suis jeune et que j'ai du courage ; que j'ai de la patience aussi. Les années changeront la situation où nous nous trouvons. Il avancera à l'armée ; moi-même, je puis me rendre utile, gagner quelque argent ; broder, écrire, instruire les petits enfants, dites-moi de nous confier à la Providence ; dites-moi que le sacrifice de quelques années peut se supporter. Oui, nous serons heureux ensemble.

Elle avait pris la main de son fiancé, et d'un accent de profonde tendresse :

— Jean, vous m'avez donné une bague ; je me refuse à vous la rendre.

Il lui jetait des regards trempés de larmes, comme un petit naufragé qu'on a sauvé de l'abîme, qui n'a pas la force de parler, et qui essaye, cependant, de remercier celle qui allège sa souffrance avec une générosité sans égale.

Elle répéta :

— J'attendrai, constante et fidèle.

Et lui, d'une voix brisée par l'émotion :

— Vrai, vous m'attendrez ? Je pourrai revenir... plus tard... lorsque je serai moins pauvre... quand je serai capitaine ?...

Elle répondit avec une douce fermeté :

— Oui, alors vous me trouverez vous at-

tendant, toujours.

Ils se donnèrent un long regard, et tous deux purent lire dans leurs yeux sincères un échange de courage et d'espoir. Puis, ils se quittèrent. Le lieutenant Salbris voulait aller retrouver son père, qui avait mis si profondément dans l'âme de son fils le sentiment du devoir ; qui avait sans cesse donné l'exemple de la droiture et de l'honnêteté.

Isabelle prit son aiguille ; elle brodait les futures initiales de son trousseau. Pourquoi suspendre ce travail ? Rien n'était changé dans son avenir ; elle serait fiancée plus longtemps, voilà tout... Dès que sa mère serait reposée de sa course matinale, elle irait elle-même dire au docteur Salbris :

— Plus que jamais, à présent que vous êtes malheureux, je vous aime comme vous aimerait une fille.

Ces pensées l'occupaient ; elle comptait aussi ce qu'elle pourrait faire pour aider son futur ménage, et remplacer la petite dot qu'elle n'avait pas ; leçons à donner, travaux à l'aiguille, traductions de romans anglais. Elle savait, par expérience, combien ces ressources sont précieuses et chétives. Elles font vivre cependant. Sa chère mère n'avait pas eu d'autres moyens d'existence depuis dix années ; il est vrai qu'elle mourait à la peine, la pauvre femme.

Et, laissant échapper un profond soupir, elle la regarda si faible et si pâle, minée par les privations et les soucis.

Le lieutenant Salbris regagnait le chalet — le sentier remontait. — De nouveau il dominait les horizons immenses ; il aspirait l'air vivifiant des hauteurs. A son arrivée, il aperçut Bernadette sur le seuil. C'était l'heure du courrier.

(A suivre).

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

## La santé de la jeunesse!

Il faut à des enfants sains une nourriture saine qui fortifie leur corps et leur esprit et leur permet de résister à la fatigue des études. Les

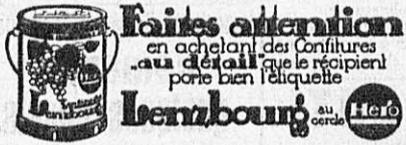


sont une nourriture idéale pour les enfants, car elles sont à la fois un aliment et une friandise. Prises au déjeuner avec du lait et du pain, les Confitures Lenzbourg constituent un aliment appétissant et surtout très sain. Tout enfant mordra à belles dents dans sa tartine, si maman a soin de la préparer avec la délicieuse confiture de Lenzbourg.

En vente dans tous les magasins d'alimentation en emballages d'origine:

Confitures]	Seaux Hero à 5 kg.	3 kg.	1 kg.	1/2 flac.
Quatre fruits	7.20	4.50	1.55	1.05
Pruneaux	8.70	5.45	1.90	1.20
Groseilles rouges avec et sans grains				
Mûres	9.55	5.95	2.05	1.30
Oranges amères				
Cerises rouges et noires	12.20	7.50	2.55	1.50
Griottes				
Sans Rival (fram. et groseilles rouges)	10.65	6.55	2.25	1.35
Framboises	11.55	7.15	2.45	1.45
Fraises	12.80	7.90	2.70	1.55
Abricots				

Gelée „Petit Déjeuner“	avec framboises	avec fraises
	9.05	5.65
	1.95	1.25



## Société tribourgeoise d'économie alpestre

L'assemblée annuelle aura lieu le dimanche 12 mai, à 2 1/2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de la Couronne à Sâles (Gruyère).

TRACTANDA :

Lecture du rapport de gestion, des comptes et des réviseurs ; Nomination d'un membre du Comité, en remplacement de M. Auguste Rime, décédé ; Divers.

Conférence de M. Auguste CHARDONNENS, profès. à Grange-neuve: *Quelques progrès faciles à réaliser dans notre économie alpestre, notamment en industrie laitière montagnarde.*

Les membres et les amis de la Société sont cordialement invités à prendre part à l'assemblée.

P. 12.440 F. LE COMITÉ.

## ARRIVAGES

directement de la propriété de vins blanc et rouge 1<sup>re</sup> qualité à des prix défiant toute concurrence.

LIQUEURS, CHAMPAGNES de toutes marques.

Porto blanc, Malaga, Vermouth.

Pas de cidre, pas de liqueurs coupage.

F. DROUX Téléphone 90, Appartement 123, Compte de chèques 11.49 F. DROUX

— BULLE —



Toitures Revêtements de façades. Revêtements intérieurs. Tuyaux en Eternit. Garages P. 100 Gl.

## A VENDRE plusieurs domaines

de toutes contenance, villas, maisons de rapport, hôtels, cafés, scieries, pâturages, forêts, etc.

S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, bâtiment de la Viennoise, rue de Gruyère, BULLE.

Pour un

## auto-taxi

téléphonez au

N° 306

GARAGE MODERNE

Service jour et nuit.

Ambulance.

Prix modérés.

A. LUTHY, BULLE.

## Vente de terrains.

Mercredi 8 mai, à 2 heures ap. midi, mise publique de terrains à la Fin de Pringy

les art. 1355, 1356, 1456, 1457, commune de Gruyères. Superficie totale 488 perches.

Rendez-vous des miseurs sur place.

Baptiste SAUDAN et fils.

## FAISANS

Oeufs faisans dorés à 1 fr. 50 et poule maline disp. pour couvrir à 5 fr. Réserver d'avance.

G. SOTTAS, Vuadens.

## On demande

2 vaches pour le bas, avec pâturage.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7324 B.

## Vente de bois

La commune de Bellegarde offre en vente par voie de soumission environ

130 stères de bois de sapin situés à La Villette.

Pour voir les bois s'adresser à M. COTTIER Albert, forestier à La Villette.

Dépôt des soumissions jusqu'au 20 mai à 8 h. du soir chez M. le Syndic à Bellegarde, Bellegarde, le 1<sup>er</sup> mai 1929.

Le Conseil communal.

## A VENDRE

2 à 3000 petites tuiles.

S'adresser à Léonard BARAS, LA TOUR.

A VENDRE encore

quelques mille kg. de foin bottelé.

S'adresser à Aug. Colliard ff. Ignace, Châtel-St-Donis.



Seul le MORDANT BUFFLE, résistant à l'eau, fait briller vos planchers de sapin comme un parquet!

Avec peu d'effort et des frais minimes, 15 ct. par m<sup>2</sup>, vous tombez et faites briller vos planchers de sapin, de façon à ce qu'ils miroitent comme un parquet. Demandez une démonstration à votre droguiste, mais exigez partout le véritable Mordant „BUFFLE“, en boîte de 1/2 et 1 kg portant la marque „Le Buffle“. Méfiez-vous des imitations! En vente dans les drogueries, épiceries, etc.

Fabricant: Jacob TOBLER, Altstätten (St-Gall).

## AVIS

Le soussigné avise l'honorable public qu'il s'est établi comme

## MENUISIER - ÉBÉNISTE

chez M. FELDER, encadreur, Closeau, BULLE.

Spécialité : Réparation et mise en état de meubles antiques; polissage et réparation de pianos, ainsi que tous travaux concernant son état.

Travail prompt, soigné et prix avantageux.

Se recommande : Jean SCHRANER.

## Vente d'immeubles par soumission.

Madame Emma Niquille, née Suter, veuve de Casimir, à Broc, expose en vente les immeubles ci-après, à Charmey :

Art. 989bba Le Mont, pré, 1004 perches 70 pieds ; Art. 989bbb „Le Mont“, N° 692, grange, écurie, remise, 7 perches 44 pieds.

Pour soumissions et conditions, s'adresser au notaire soussigné jusqu'au samedi 18 mai, à midi.

Joseph PASQUIER, notaire, BULLE.

## A LOUER

par voie de soumission, pour l'année courante, le DOMAINE

de Louis GRANDJEAN, à Cerniat, divisé en 3 lots.

Prendre connaissance des conditions et tous renseignements auprès de M. Marcelin Charrière, député, à Cerniat, chez qui les soumissions doivent être déposées jusqu'au 15 mai à 6 heures du soir.

## Laitiers et producteurs de lait.

Lundi 13 mai, dès 10 1/2 heures, à l'ancienne Condenserie d'Epagny, on vendra à prix réduits une grande quantité de boilles à lait de 35, 40 et 50 litres, neuves, usagées, en bon état, ainsi qu'un lot de boilles à condensation.

## Salon de Modes M<sup>me</sup> Jeanne Glasson, Bulle

2<sup>me</sup> étage, Maison Pinaton

## Dernières Nouveautés de la Saison.

Réparations. Transformations.

Prix modérés.